

Avis n° 2007- AV- 0034 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 novembre 2007 sur la demande d'autorisation de Madame Isabelle GOBERT à exercer la fonction de personne spécialisée en radiophysique médicale

L'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu l'arrêté du ministre de la santé et de la protection sociale du 19 novembre 2004 relatif à la formation, aux missions et aux conditions d'intervention de la personne spécialisée en radiophysique médicale, notamment ses articles 3, 4 et 5 ;

Après avoir pris connaissance du dossier de Madame Isabelle GOBERT née le 28 novembre 1973 à Tournai en Belgique, de nationalité belge, agréée comme « expert en radiophysique chargé de l'organisation et de la surveillance des mesures nécessaires pour assurer la radioprotection du patient et le contrôle de qualité de l'appareillage dans le domaine de la radiothérapie » par arrêté du 30 août 2001 du ministre des affaires sociales, de la santé publique et de l'environnement du Royaume de Belgique, demandant l'autorisation d'exercer en France la fonction de personne spécialisée en radiophysique médicale ;

donne un avis favorable

à ce que Madame Isabelle GOBERT soit autorisée à exercer la fonction de personne spécialisée en radiophysique médicale sur le territoire national.

Fait à Paris, le 19 novembre 2007.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

André-Claude LACOSTE

François BARTHELEMY

Michel BOURGUIGNON

Marc SANSON